

**COMPLEMENT de notice**  
**pour REG21, REG22, REG 51, REG101, REG102, REG104, REG105**

**Concerne UNIQUEMENT les régulations montées  
sur les chaudières MEGALITHE, FONTALINE ou TL**

Deux types de panoplies adaptables sur ces chaudières existent actuellement sur le terrain :

- Une version équipée d'un monobloc laiton vanne mélangeuse / pompe.
- Une version avec vanne mélangeuse en fonte et pompe de circulation séparée.

Si cette régulation s'adapte parfaitement aux 2 versions de panoplies, il existe néanmoins une différence au niveau du raccordement électrique de la motorisation de vanne sur le bornier de la chaudière.

*A) Version de panoplie équipée d'un monobloc vanne mélangeuse / pompe en laiton :*

- Le sens d'ouverture de la vanne est différent selon que la panoplie est montée à droite ou à gauche de la chaudière.
- Voir raccordement électrique dans la notice de montage de la régulation.

*B) Version de panoplie équipée d'une vanne mélangeuse en fonte avec pompe séparée :*

- Le sens d'ouverture de la vanne est le même, que la vanne soit montée à droite ou à gauche de la chaudière.
- Avec cette panoplie, **dans tous les cas de montage** il faut raccorder le moteur de vanne de la manière suivante :
  - fil marron = ouverture de vanne (borne 2 sur chaudière)
  - fil noir = fermeture de vanne (borne 3 sur chaudière)
  - fil bleu = Neutre (borne N sur chaudière)